

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 3430 / T.F.

Objet:  
Parcelle I45 du  
Quartier Résidentiel  
ASTRIDA.

Astrida, le 9 décembre 1950.-

ASTRIDA



1114

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce couvert lettre de Monsieur LEJEUNE à Rubona, ainsi que les plans en 2 exemplaires relatifs à la construction qu'il compte ériger sur la parcelle I45 du quartier résidentiel d'Astrida.-

La taxe pour extraction de pierres, gravier, sable, n'a pas été acquittée par Monsieur LEJEUNE, étant donné que la construction est remise à Monsieur l'Entrepreneur DE SMET.-

L'Administrateur Chef du Territoire,  
I.REISDORFF,

*A*

Monsieur le Vice-Gouverneur Général  
du Congo Belge,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

à USUMBURA.-

Sous couvert de Monsieur le Résident du Ruanda,  
à KIGALI.-